



CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Onzième réunion
Genève, 30 mai – 1er juin 2001

DECISIONS, RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS

Point 1 de l'ordre du jour --- Ouverture

1. Le CCP a approuvé la proposition d'examiner l'étude sur le financement de l'ONUSIDA au titre du point 3 et le fonds mondial pour le SIDA et la santé au titre du point 7.

Point 1.2 de l'ordre du jour --- Election du Bureau

2. L'Inde a été élu Président, le Portugal Vice-Président et la Zambie Rapporteur de la réunion.

Point 1.3 de l'ordre du jour --- Examen des rapports des neuvième et dixième réunions

3. Le CCP a adopté les rapports des neuvième et dixième (troisième réunion thématique *ad hoc*) réunions.

Point 1.4 de l'ordre du jour – Rapport du Directeur exécutif

4. Le CCP :

- 4.1 a pris note avec satisfaction du rapport du Directeur exécutif;
- 4.2 a recommandé que les nombreuses tâches recensées dans le rapport soient considérées comme le fondement d'une riposte renforcée, plus efficace et coordonnée de l'ONUSIDA pendant les deux prochaines années, pour un plus grand impact sur l'épidémie.

5. Passage à une plus grande échelle

Le CCP:

- 5.1 a insisté sur l'importance de faciliter le passage d'interventions pilotes ou à petite échelle à des programmes intéressant un nombre beaucoup plus grand de personnes dans tous les domaines énoncés dans le rapport du Directeur exécutif, notamment le renforcement des systèmes de santé et des activités concernant les orphelins, les conseils et tests volontaires, la prévention du VIH chez la mère et de sa transmission à l'enfant, la protection de la santé maternelle et d'autres activités de prévention, et l'accès aux soins;
- 5.2 a recommandé que le VIH/SIDA soit intégré davantage dans les principaux mécanismes de développement comme les stratégies nationales de développement, le Cadre d'aide au développement des Nations Unies (UNDAF), les Bilans communs de pays, les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) et les initiatives en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE).

6. Synergie entre prévention et prise en charge

Le CCP :

- 6.1 a rappelé que la prévention et les soins sont les piliers complémentaires de la riposte élargie au SIDA, et que l'appui médico-social est inextricablement lié à une prévention efficace;
- 6.2 a souligné que la prévention demeure le pilier de la riposte élargie à l'épidémie, une attention particulière étant accordée aux interventions qui visent les populations vulnérables et qui sont spécifiquement adaptées aux réalités régionales et locales dans toutes les régions, l'Afrique demeurant une priorité en tant que région la plus durement touchée;
- 6.3 a souligné l'importance d'investir dans les jeunes en assurant des services d'information et de santé, y compris la nécessité d'intégrer des mesures préventives et des méthodes didactiques efficaces dans tous les programmes d'études officiels et informels afin d'atteindre tous les jeunes;
- 6.4 a reconnu la nécessité de continuer à consentir des efforts pour promouvoir un appui médico-social exhaustif, lutter contre la stigmatisation, et veiller à ce que l'accès à l'appui médico-social comprenne les conseils et tests volontaires, l'accès à des médicaments économiquement abordables y compris aux antirétroviraux, et à un appui psychologique, social et alimentaire aussi bien que nutritionnel; et a reconnu également le rôle des groupements religieux dans les domaines des soins et de l'appui.

7. Atténuation de l'impact

Le CCP :

- 7.1 a demandé que l'on accorde au cours des deux prochaines années la priorité à des mesures énergiques pour réduire les conséquences économiques et sociales de l'épidémie, ainsi qu'une attention immédiate aux besoins matériels et sociaux des femmes, des jeunes et notamment des enfants rendus orphelins et d'autres personnes touchées par le VIH/SIDA.

8. Coordination du système des Nations Unies

Le CCP:

- 8.1 a convenu que la coordination et l'engagement des Coparrainants au niveau des pays doivent être renforcés davantage au moyen de l'action des Groupes thématiques élargis des Nations Unies sur le VIH/SIDA étayés par le système des Coordonnateurs résidents de l'ONU, l'élaboration et la mise en œuvre de plans de travail intégrés de l'ONU à l'appui des plans stratégiques et des efforts de mise en œuvre nationaux.

9. Ressources

Le CCP:

- 9.1 a appuyé les efforts intensifiés de mobilisation des ressources à l'échelon mondial, l'accent étant mis en particulier sur un nouveau fonds mondial pour le SIDA et la santé;
- 9.2 a encouragé les efforts nationaux visant à un engagement national accru ainsi que l'intégration du VIH/SIDA dans les processus de développement.

Point 1.5 de l'ordre du jour – Rapport du Président du Comité des Organismes coparrainants

10. Le CCP a pris note du rapport du Président du Comité des Organismes coparrainants (UNICEF), ainsi que des déclarations des Coparrainants suivants: OMS, PNUCID, PNUD, FNUAP et UNESCO.

11. Le CCP s'est dit reconnaissant des contributions des Coparrainants à l'élargissement de la riposte au moyen d'actions aux niveaux national aussi bien que mondial et a préconisé l'établissement de rapports plus exhaustifs sur les activités et résultats des Coparrainants dans les pays.

12. Le CCP a encouragé les organes directeurs des Organismes coparrainants à confirmer les engagements de principe qui figurent dans le Plan stratégique du

système des Nations Unies et à constituer les moyens et ressources qui correspondent à ces engagements.

Point 1.6 de l'ordre du jour – Rapport du représentant des ONG

13. Le CCP a pris note du rapport du représentant des ONG, notamment des préoccupations qui ont été exprimées quant à la nécessité d'acheminer de manière plus efficace les fonds vers les communautés qui en ont besoin.

14. Le CCP a également pris note du fait que les délégués des ONG souscrivent à la nécessité, exprimée par le Directeur exécutif dans son rapport, de fournir un appui spécifique et ciblé aux différentes régions, chacune ayant sa propre dynamique de transmission.

Point 2 de l'ordre du jour – Plan stratégique du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA pour 2001-2005

15. Le CCP a félicité les Coparrainants, d'autres organisations du système des Nations Unies et le Secrétariat de l'ONUSIDA pour avoir élaboré le Plan stratégique du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA pour 2001-2005.

16. Le CCP a approuvé la teneur générale et l'orientation stratégique du Plan stratégique et préconisé sa mise en œuvre sans tarder.

17. Le CCP a demandé que les Coparrainants de l'ONUSIDA, d'autres organisations participantes du système des Nations Unies et partenaires, et le Secrétariat continuent à renforcer et à actualiser le Plan stratégique, et a donné les avis suivants :

- 17.1 veiller à une plus grande pertinence et réactivité des efforts mondiaux et régionaux décrits dans le Plan stratégique aux besoins et plans propres à tel ou tel pays;
- 17.2 clarifier davantage les rôles et responsabilités relatifs à la mise en œuvre ainsi que les affectations de ressources du système des Nations Unies en général, et des organisations participant au Plan stratégique, pour ce qui est d'atteindre les objectifs et cibles de l'UNGASS, une fois ceux-ci établis;
- 17.3 renforcer les efforts actuels de suivi des résultats pour guider la mise en œuvre et arriver à un plus grand perfectionnement, y compris le classement par ordre de priorité des actions dans le Plan stratégique.

18. Le CCP a fait sienne la démarche générale du Plan stratégique eu égard au suivi et évaluation des résultats et demandé en outre :

- 18.1 une description détaillée d'un système de suivi et évaluation reposant sur un nombre limité d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui serviront de marqueurs pour démontrer et prouver comment le système

des Nations Unies ajoute de la valeur à l'échelon des pays et au niveau mondial;

- 18.2 la préparation par le Groupe de travail sur l'évaluation des Organismes coparrainants d'un rapport à mi-parcours sur les résultats qui sera examiné par le Groupe consultatif interinstitutions sur le SIDA (IAAG) avant d'être soumis au CCP en 2004.

19. Le CCP a recommandé que de nouveaux efforts soient consentis pour renforcer la responsabilité au sein du système dans son ensemble pour la réalisation des objectifs stratégiques du système des Nations Unies, y compris en reliant plus explicitement les apports de telle ou telle organisation et du Secrétariat à ces objectifs.

20. Le CCP a prié instamment les Coparrainants de l'ONUSIDA et d'autres partenaires du système des Nations Unies d'intégrer le VIH/SIDA à leurs plans et programmes mondiaux, régionaux et nationaux, et de charger leurs bureaux dans les pays d'appuyer les programmes nationaux correspondants à la réalisation de cet objectif.

21. Notant la résolution 1999/36 du Conseil économique et social (ECOSOC), le CCP a prié instamment les Coparrainants et d'autres institutions du système des Nations Unies de soumettre leurs stratégies et plans institutionnels sur le VIH/SIDA à leurs organes directeurs.

Point 3 de l'ordre du jour – Budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA pour 2002-2003

22. Le CCP a félicité les Coparrainants et le Secrétariat de l'élaboration d'un deuxième budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA et de son lien étroit avec le Plan stratégique du système des Nations Unies. Le CCP a fait sien ses principes, sa structure et son niveau global, et approuvé:

- 22.1 le niveau global de la composante budget de base du budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA pour 2002-2003 de US\$ 190 millions, tel qu'indiqué dans le tableau à approuver 1 du document UNAIDS/PCB(11)/01.4;
- 22.2 la répartition de la composante budget de base du budget-plan intégré 2002-2003 par domaine d'activité, telle qu'indiquée dans le tableau à approuver 2;
- 22.3 la répartition mondiale et régionale de la composante budget de base du budget-plan intégré 2002-2003 entre les Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA, telle qu'indiquée dans le tableau révisé à approuver 3a;
- 22.4 le niveau global et la répartition de la composante budget supplémentaire du budget-plan intégré 2002-2003, tels qu'indiqués dans le tableau à approuver 4.

23. Conformément aux décisions précédentes (UNAIDS/PCB(6)/98.12/ paragraphe 19), le CCP a autorisé le Directeur exécutif à augmenter ou à diminuer d'un maximum de 25% le montant prévu au budget pour chaque domaine d'activité qui figure au tableau à approuver 2, dans le cadre de la reprogrammation périodique. Les transferts qui dépassent 25% ne doivent se faire qu'après consultation du COC et du Président et Vice-Président du CCP.
24. Le CCP a autorisé également le Secrétariat à transférer des ressources avant le nouvel exercice biennal, selon les disponibilités, aux Coparrainants une fois les plans de travail finalisés pour permettre la mise en œuvre dans les meilleurs délais des activités du budget-plan intégré 2002-2003.
25. Le CCP a encouragé de nouveaux efforts visant à préciser les rôles et avantages comparatifs des différents Coparrainants et du Secrétariat.
26. Le CCP a incité les Coparrainants et le Secrétariat à examiner, harmoniser et affiner plus avant les impacts du budget, notamment aux niveaux thématique et sous-régional. Le CCP a en outre encouragé les Coparrainants et le Secrétariat à continuer à affiner et à définir de façon plus précise les indicateurs, y compris les indicateurs qualitatifs, le cas échéant, et à établir des données de référence.
27. Le CCP a pris note des contributions budget ordinaire/ressources générales des Coparrainants au budget-plan intégré, et les a exhortés à augmenter ces niveaux. Le CCP a également exhorté les Coparrainants à continuer à améliorer les rapports financiers concernant les activités relatives au VIH/SIDA financées sur leur budget ordinaire/ressources générales, y compris l'estimation des dépenses au niveau des pays. Le CCP a en outre engagé le Secrétariat à continuer d'œuvrer avec les Coparrainants et d'autres partenaires à l'amélioration des méthodologies pour l'estimation des dépenses liées au VIH/SIDA et à la cartographie des ressources au niveau des pays du système des Nations Unies.
28. Le CCP a demandé instamment au Secrétariat et aux Coparrainants de coordonner leurs efforts de collecte de fonds pour le budget-plan intégré, de dialoguer avec les donateurs, notamment concernant les recommandations de l'étude de financement et de faire rapport au CCP sur les progrès réalisés à cet égard. Le Secrétariat sera chargé principalement de rassembler le montant de la composante budget de base du budget-plan intégré ; les Coparrainants auront pour responsabilité principale de récolter le montant pour la composante budget supplémentaire. Tout déficit éventuel dans le budget de base doit être pris en compte en réduisant les activités des Coparrainants et du Secrétariat convenues dans le cadre du mécanisme COC.
29. Le CCP a décidé que la composante budget de base du budget-plan intégré serait financée en priorité et que par la suite des fonds seraient mobilisés pour les activités supplémentaires qui figurent dans la composante budget supplémentaire du budget-plan intégré.
30. Le CCP a encouragé les gouvernements et d'autres partenaires :

- 30.1 à indiquer, dès que possible, le niveau probable de leur contribution au budget-plan intégré 2002-2003 de l'ONUSIDA, à notifier par écrit dès que possible leurs prochaines contributions, et à tout mettre en œuvre pour transférer les fonds au tout début de l'exercice biennal ;
- 30.2 à veiller à ce que les contributions soient à la hauteur du montant approuvé de US\$ 190 millions du budget de base, et à examiner la possibilité d'annonces sur deux ans correspondant au cycle budgétaire biennal de l'ONUSIDA.

Point 4 de l'ordre du jour – Informations financières et budgétaires

31. Le CCP a pris note des informations financières intérimaires pour l'exercice 2000-2001 et exhorté les gouvernements donateurs et d'autres partenaires qui ne l'ont pas encore fait à dégager leur contribution pour 2001 au budget-plan intégré 2000-2001.

Point 5.1 de l'ordre du jour – Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA

32. Le CCP a noté avec satisfaction le travail accompli par le Secrétariat de l'ONUSIDA et par les Coparrainants pour appuyer les processus de l'UNGASS.

33. Le CCP a rappelé avoir recommandé que le Cadre stratégique mondial pour le VIH/SIDA soit utilisé pour guider la préparation de la Session extraordinaire et demandé à ses membres de promouvoir activement ses principes et ses engagements de leadership. Le CCP a demandé en outre au Secrétariat de distribuer largement les décisions et recommandations du CCP, et encouragé la participation à ses réunions, en qualité d'observateurs, des non-membres du CCP afin d'assurer une meilleure coordination entre le CCP et le processus de l'UNGASS.

34. Le CCP a encouragé les Etats Membres des Nations Unies à collaborer étroitement avec la société civile de leur pays aux préparatifs de l'UNGASS, et réitéré sa recommandation par laquelle il invitait les gouvernements à prendre en considération la demande du représentant des ONG d'inclure des représentants de la communauté des ONG et des personnes vivant avec le VIH/SIDA dans leur délégation à la Session extraordinaire, et de fournir un appui pour cette participation.

Point 5.2 de l'ordre du jour - Rapport du Président du Groupe de supervision de l'évaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA

35. Le CCP a noté le rapport et l'exposé oral du Président du Groupe de supervision de l'Evaluation, notamment en ce qui concerne la sélection de l'équipe d'évaluation.

36. Le CCP a accepté le prolongement proposé du délai initial pour l'achèvement de l'évaluation. Un rapport de situation sur l'évaluation devra par conséquent être présenté à la prochaine session ordinaire du CCP. Le rapport final sera soumis au

Président du CCP en octobre 2002 pour discussion lors de la réunion thématique du CCP qui se tiendra vers la fin de 2002.

37. Le CCP a préconisé la participation générale des parties prenantes à la discussion du rapport initial de l'équipe d'évaluation.

Point 6 de l'ordre du jour - Prochaine réunion du CCP

38. Le CCP a recommandé que sa prochaine réunion ait lieu à Genève du 29 au 31 mai 2002.

Point 7 de l'ordre du jour - Autres questions

Le fonds mondial pour le VIH/SIDA et la santé

39. Le CCP s'est félicité de la création d'un fonds mondial pour le SIDA et la santé et a pris note des principes généraux suivants qui ont été exprimés au cours des débats :

- 39.1 le fonds doit être établi avec de nouvelles ressources supplémentaires;
- 39.2 le fonds doit avoir une direction vaste et pleinement représentative, y compris des pays en développement et un rôle central pour l'ONUSIDA;
- 39.3 le fonds doit appuyer les priorités et processus de développement au niveau national ;
- 39.4 le fonds doit promouvoir la participation volontaire et celle du secteur privé, et la pleine participation de la société civile, y compris les groupes de personnes vivant avec le VIH/SIDA;
- 39.5 la transparence, la responsabilité et l'efficacité doivent être les principes directeurs de l'établissement et de la gestion du fonds.